



CP BOIS D'ARCY

Notre professionnalisme face à leur préméditation !

Une fois de plus, les événements survenus dans notre établissement la semaine dernière ont mis en lumière le niveau de danger auquel est exposé quotidiennement le personnel de surveillance.

Le jeudi 04 décembre 2025, lors d'une simple procédure de mutation du quartier arrivants d'un détenu dans une cellule, les deux occupants ont refusé catégoriquement l'entrée, se barricadant immédiatement.

Leur acte de violence et d'intimidation est allé au-delà de la simple rébellion.

Ils ont utilisé tous les moyens disponibles pour ériger une barricade.

Ces individus n'ont pas hésité à répandre **DES LITRES D'HUILE AU SOL**, transformant délibérément la zone d'intervention en piège. Un acte de lâcheté et d'intimidation qui visait à blesser gravement nos collègues.

Ce n'est plus de l'indiscipline, c'est une agression préméditée.

Cet incident est le symptôme de plusieurs problèmes structurels que **Le Bureau Local FO Justice du CP Bois-d'Arcy** ne cesse de dénoncer :

Surpopulation Carcérale : L'établissement est saturé (208.9%). La gestion des mouvements, des affectations et des mutations est devenue une source constante de tension et de violence, rendant tout refus de cellule potentiellement explosif.

Face à cette agression caractérisée, les agents ont fait preuve d'un sang-froid exemplaire, se retirant pour planifier une intervention sécurisée.

Grâce à l'organisation, au briefing efficace des deux Brigadiers Chefs de Service et à l'engagement des ELSP, **l'intervention a pu se dérouler avec le professionnalisme requis, évitant des blessés.**

Le Bureau Local FO Justice du CP Bois-d'Arcy salue le courage et le professionnalisme de nos collègues qui, malgré le danger imminent créé par ces détenus, ont su **maintenir l'ordre et le respect de l'Institution.**

Cet événement n'est pas un cas isolé. Il illustre la violence quotidienne et le manque de respect auquel le personnel est confronté.

Assez de la politique du pansement ! Nous refusons d'être les victimes silencieuses de la gestion de crise permanente.

NOS EXIGENCES IMMÉDIATES

Le Bureau Local FO Justice du CP Bois-d'Arcy demande le **transfert urgent** vers un établissement plus adapté à leur dangerosité de ces deux détenus.

Le Bureau Local FO Justice du CP Bois-d'Arcy demande le **renforcement des effectifs.**

Le Bureau Local FO Justice du CP Bois-d'Arcy demande **des récompenses à la hauteur de l'engagement des personnels** qui ont participé à la gestion de cet incident.

